

UN ÉTAT DE DROIT FORT, AU SERVICE DE CHAQUE CITOYEN



Palais de la Présidence de la République

CHEMIN PARCOURU

Ces dernières années, le Bénin a réussi à poser les fondations d'une démocratie source de stabilité et de développement, notamment à travers :

- L'alignement des mandats politiques, avec l'organisation d'élections générales groupées à partir de 2026
- La réforme du système partisan ayant conduit à un regroupement des forces politiques et à l'amélioration de leur financement pour un meilleur impact sur le plan national
- Le renforcement de la représentation des femmes en politique, grâce à la mesure adoptée en 2019 leur réservant un siège par circonscription électorale, et portant le nombre de femmes députés de 6 à au moins 28 sur 109 membres de l'Assemblée nationale
- La création d'un Sénat pour améliorer l'équilibre et renforcer la stabilité des institutions
- L'incrimination des violences basées sur le genre et la création de l'Institut National de la Femme (INF) pour structurer la protection des femmes et la promotion des droits des femmes
- La facilitation des Droits Civils et Sociaux à travers la modernisation de l'identité, la digitalisation des services publics et le renforcement des programmes d'accès à la santé et à l'éducation
- La réforme de la Commission béninoise des droits de l'homme et la mise en place du Mécanisme National de Prévention de la torture (MNP)
- La reconnaissance des chefferies traditionnelles pour une meilleure articulation entre autorités traditionnelles et institutions républicaines

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **L'institution d'un régime de la responsabilité pénale de l'acteur politique** et celui de la responsabilité politique
- **L'adoption d'une loi sur l'accès public à l'information**

NOUVEAUX PROJETS

- **La systématisation du dialogue citoyen** à travers une reddition de comptes, chaque année et de façon itinérante, réunissant tous les élus locaux
| [Q Voir détails](#)
- **Le renforcement de la protection des droits fondamentaux** par des mécanismes d'écoute, d'orientation et de prise en charge des situations de vulnérabilité
- **L'institutionnalisation des mécanismes de participation citoyenne** dans la conception, le suivi et l'évaluation des politiques publiques (consultations, plateformes, retours usagers)
- **Le renforcement de la cohésion nationale**, en particulier par la promotion des initiatives citoyennes
- **La modernisation du processus électoral** notamment par la dématérialisation, afin d'améliorer la transparence des élections
- **La consolidation de la gouvernance numérique** (protection des données, cybersécurité, prévention des abus) en garantissant un équilibre entre sécurité et libertés



Dialogues itinérants de redevabilité publique

La confiance entre l'État et les citoyens se construit dans la durée, par des actes concrets et répétés. Ces dialogues institutionnalisent cette exigence :

- **Périodiquement, le gouvernement ira à la rencontre des populations** dans un format itinérant qui garantit que nul ne soit laissé de côté
- **Chaque session réunira l'ensemble des acteurs de la vie locale** : élus communaux, chefs traditionnels, leaders religieux, organisations de femmes, de jeunes, etc., afin de garantir que toutes les voix (y compris les plus silencieuses) puissent s'exprimer

La session poursuivra trois objectifs :

- **Rendre compte** : les responsables publics présentent les résultats obtenus
- **Expliquer** : les choix de gouvernance, les réformes en cours et les arbitrages sont exposés et pédagogiquement explicités
- **Écouter** : les doléances, propositions et préoccupations des populations sont recueillies

Rendre des comptes, expliquer, écouter : trois piliers d'une gouvernance ouverte, au service de tous les Béninois.